



Création et / ou contribution à un réseau g rontologique

Alec Bizien



Le plan

- ★ Objectif
- ★ Intérêt nouveau pour les réseaux
- ★ Comment faire pour créer un réseau
- ★ Les plus pour réussir
- ★ Les formes juridiques
- ★ Les différents modes de financement
- ★ Les Clic
- ★ Conclusion



Objectif

★ Permettre la circulation entre les institutions





Intérêt nouveau pour les réseaux

- ★ Groupes de concertation sur l'avenir de l'assurance maladie
- ★ Groupe de travail en 2003 de la FHF → recommandations
- ★ Evolution de la DNDR dotation nationale au développement des réseaux (46 à 125 Mio€)
- ★ Circulaire DHOS de mars 2004 (SROS de 3ème génération)





Comment faire pour créer un réseau

- ★ D'abord quelques personnes qui essaient d'harmoniser leurs pratiques
- ★ Au fur et à mesure des nouveaux arrivants le problème du financement se pose. Il faut alors définir les règles





Comment faire pour créer un réseau



★ Définir les règles (1)

- Objet du réseau
- Bien connaître les établissements et les associations locaux (aides ménagères , ehpad, clic, SAD, long séjour....)
- Repérer les personnes clés dans ces établissements
- Choisir la structure principale du réseau (le pilier) en général plutôt privé pour des raisons de comptabilité
- Désigner un coordonnateur (une personne référente)
- Démarcher les collectivités (département, assurance maladie , conseil général voire régional, municipalité)





Comment faire pour créer un réseau

★ Définir les règles (2)

- Voir un conseiller juridique pour définir la structure juridique la plus adaptée
- Prévoir le contenu du dossier de demande d'aide
- Organiser des réunions autour de cas concrets
- Faire vite participer les familles
- Penser déjà à la circulation de l'information
- Prévoir l'information externe et sa présentation (plaquettes, informatique...)
- Mettre en place des partenariats avec les associations de retraités et les bénévoles)



Forme juridique

- ★ Les réseaux Juppé
 - Ordonnances de 96 → échec car très compliqué
- ★ Loi de mars 2002 propose différentes formes
 - Groupement de coopération sanitaire
 - GIE
 - Convention
 - Loi de 1901....





Les réseaux selon la circulaire de décembre 2002

- ★ Objectif
- ★ Aire géographique
- ★ Population concernée
- ★ Siège
- ★ Personne responsable
- ★ Modalités d'entrée et de sortie
- ★ Modalités de représentation des usagers
- ★ Structure juridique
- ★ Organisme de coordination et de pilotage





Les réseaux selon la circulaire de décembre 2002

- ★ Continuité des soins
- ★ Organisation du système d'information et sa coordination avec les systèmes existants
- ★ Conditions d'évaluation du réseau
- ★ Calendrier de mise en œuvre
- ★ Durée de la convention
- ★ Conditions de dissolution
- ★ Evaluation tous les 3 ans





Constitution du dossier : Les plus pour réussir

- ★ S'inscrire dans une priorité nationale ou régionale
- ★ Structure juridique
- ★ Liste des acteurs
- ★ Charte du réseau
- ★ La formation (question du Dossier Médical Commun)
- ★ Les protocoles **2045 - 2108**
- ★ Le budget et la comptabilité (prévoir un financement annexe) **2115 - 2137**



Constitution du dossier : Les plus pour réussir

- ★ Suivi des actions (tableau de bord quotidien)
- ★ Evaluation interne et externe de la qualité du travail
- ★ Expertise comptable





Financement

- ★ DNDR (dotation nationale pour le développement des réseaux) est donnée par URCAM **1718 – 1911**
- ★ FAQS (Fond d'aide à la qualité des soins en ville)



2 modes de financement



| DNDR | FAQS |
|--|---|
| Financement pérenne : 3 ans renouvelables par une évaluation | Financement annuel aléatoire (plusieurs évaluations par an) |
| Couvre champs sanitaire sociaux et médicosociaux | Ne concerne que les libéraux |
| | Procédure plus simple |
| | Création en 2000 |
| | Fermeture en 2006 |



Les CLIC (1)

- ★ Centre local d'information et de coordination
- ★ Créé en 2000
- ★ Lieu d'information
- ★ Structure peut proposer un plan d'aide
- ★ Aide au maintien à domicile
- ★ Aide à l'organisation de l'entrée ou de la sortie de l'institution
- ★ Censé prévenir la crise
- ★ Peut intervenir sur le logement



Les CLIC (2)

- ★ Lieu (bureau avec téléphone et secrétaire)
- ★ Correspond à une zone de 10 à 15 000 personnes âgées
- ★ Collabore avec toutes les structures existantes (réseaux, filières...)
- ★ Piloté à égalité par la DASS état et la DASS département
- ★ Financement 75 000€ de l'état et 20 000€ du département insuffisants pour couvrir les frais



Les CLIC (3) : les niveaux de clic

- ★ Niveau 1 (secrétaire)
 - Lieu d'informations
 - Bilan d'activité
- ★ Niveau 2 (secrétaire +IDE)
 - Evaluation médico psycho sociale de la personne âgée (éventuellement girage)
 - **Elaboration d'un plan d'aide**
 - Médical (médicaments)
 - Fonctionnel (Ergothérapeute, Kiné...)
 - Social (aide matérielle pour la personne et l'aidant; aménagement du domicile)
 - Contribuer à repérer les situations de prise
 - Peut proposer quelques services





Les CLIC (4)

★ Niveau 3 (secrétaire + IDE + assistante sociale)

- Aide à la constitution des dossiers
- Recherche d'aides financières
- Actionne la totalité des services d'aide du territoire géographique (nécessité de conventions avec la totalité des service d'aides)
- Gérer les situations de crise et d'urgence



*Conclusion : Cela vaut le coup
aujourd'hui de se lancer dans
l'aventure des réseaux*

- ★ **Il faut laisser choisir le vieux** 3114 - 3153
- ★ **Les structures évoluent vers le libéral**
3205 - 3231
- ★ **Procédures plus allégées, plus de
financement** 3239 - 3311





Documents de référence

★ Sites

- Age village
- Urcam

★ Textes

- Décrets d'octobre et décembre 2002 sur organisation et financement des réseaux
- Circulaire de mars 2004 sur les SROS de 3ème génération
- Arrêté de février 2004 sur les subventions des réseaux

★ Bibliographie

- Gérontologie et société n° 100, mars 2002, réseaux et coordination



Questions

- ★ **Quels sont les principaux objectifs d'un CLIC?.**
- ★ **Que devraient être les CLIC de demain?.**
- ★ **Quels sont les facteurs de succès des réseaux?.**
- ★ **Décrire les différents modes de financement et les moyens de les obtenir?.**





Repères vidéos



| Diapos | support | de | à | Texte |
|--------|---------|------|------|---|
| 13 | Visuel | 1718 | 1911 | Le ou les promoteurs du réseau...même dotation pour 3 ans de plus |
| 11 | Visuel | 2045 | 2109 | Les protocoles...faut que ces protocoles soient bien décrits |
| 11 | Visuel | 2115 | 2137 | Et puis aussi bien prévoir des financements annexes...qui peut être n'importe qui |
| 19 | Visuel | 3114 | 3153 | La première c'est une phraseen dernier recours c'est le vieux qui doit décider de ce qu'il veut faire de sa peau |
| 19 | Visuel | 3205 | 3231 | 2ème chose sur le plan pratique... c'est peut être un mieux car on aura plus de souplesse |
| 19 | Visuel | 3239 | 331 | Bien voilà, je crois qu'il faut quand même dire....on en a les moyens maintenant |

